



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE
24 avril 2025 – 18 h 30
Pavillon de tennis du club, 90 rue Langlois

1. Inscriptions des membres.

Les membres sont invités à compléter la feuille des présences à leur arrivée à partir de 18h30.

2. Mot de bienvenue.

Mme Josée Grondin, présidente du C.A. procède à l'ouverture officielle de la rencontre à 19h00.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour.

Proposé par Alain Lafond et appuyé par Sylvie Martin. Adopté.

4. Acceptation du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 mars 2024.

Proposé par Roger Côté et appuyé par Pierre Larouche. Adopté sans modification.

5. Mot de la présidente de Tennis Granby.

Le texte est présenté à l'annexe 1.

6. Rapport financier

Présentation des états financiers au 31 décembre 2024 par M. Richard Trudel.

Proposé par Roger Côté et appuyé par Stéphane Champagne. Adopté.

7. Modification des statuts et règlements

Modification de l'article 22: Éligibilité

Proposé par Claire St-Jacques par et appuyé par Stéphane Champagne. Adopté.

Résolution en annexe.

8. Ratification des résolutions et autres gestes posés par les membres du conseil d'administration.

Lecture du document par Richard Trudel.

Proposé par Claire St-Jacques et appuyé par Francine Massé. Adopté.



9. Nomination du vérificateur des comptes.

Roger Côté et Claire St-Jacques sont nommés par l'assemblée.

10. Élections : postes 5-6-7 pour mandat de 2 ans.

La présidente d'élection est Josée Grondin.

Candidatures proposées: Lyne Lalonde; Pierre Larouche; Marc Zaïla; Francine Massé.

Candidats acceptant leurs candidatures respectives : Pierre Larouche; Marc Zaïla;

Francine Massé.

11. Questions et commentaires de l'assemblée.

Discussion pour augmenter le nombre de participants pour les ligues mixtes du

lundi-mardi-jeudi-vendredi. Le nombre de participants sera augmenté à 30 personnes.

Demande de retour à l'heure de l'an dernier pour les ligues du lundi et vendredi, soit de

10h à midi. La majorité des participants touchés préfèrent de 9h à 11h à cause de la chaleur.

12. Levée de l'assemblée à 20h30.

Présidente

Secrétaire



ANNEXE 1

Mot de la présidente AGA 2025

Bonsoir,

Il me fait plaisir de vous accueillir ce soir pour vous faire part de nos réalisations de la saison 2024 et pour vous parler des nouveautés de la prochaine saison.

L'année 2024 nous avons poursuivi notre ambition de se doter d'une permanence pour la gestion des opérations durant la saison active et la recherche de financement durant la saison hivernale.

Nous avons accueilli une nouvelle coordonnatrice, Mme Karine Blanchard, une bombe d'énergie et de dynamisme, dont le sens de la planification et de l'organisation nous a permis de mener à bien plusieurs projets de front.

Nous avons obtenu une subvention de 20 000 dollars du Mouvement Desjardins, qui a permis à une soixantaine de jeunes de familles plus vulnérables de s'initier au tennis, à l'intérieur de différentes activités supervisées par notre coordonnatrice et les administratrices de la Maison des Famille, plus particulièrement Mme Claudine Leroux. Le renouvellement de notre matériel, raquettes, paniers de balles et lance-balle a été rendu possible grâce à une subvention de Loisirs et Sports Montérégie.

Il y a eu 6 tournois juniors de Tennis Québec sur nos terrains, dont 2 Recrues qui permettent aux jeunes de la région de tester leurs capacités en compétition.

Cet automne, le conseil d'administration a entrepris une réflexion d'analyse organisationnelle dans le but de pérenniser notre organisme dans le temps et trouver les moyens d'assurer une permanence au niveau des opérations de gestion. La chasse aux subventions a repris en novembre.

La saison 2025 verra la naissance d'une équipe de gestion opérationnelle avec la mise en commun des talents de Karine Blanchard et Antoine Champagne. Nous continuerons le travail d'analyse organisationnelle pour assurer une pérennité à Tennis Granby.

Nous essayons une nouvelle formule pour les ligues mixtes du matin afin de permettre à plus de gens de jouer. Des cours de cardio-tennis sont aussi offerts pour une mise en forme de début de saison.

Le Club d'entraînement compétitif pour jeunes revêt une autre formule dans l'espoir de recruter plus de joueurs. Et nous voulons trouver une formule intéressante de ligue de simple dès le début de mai.

Nous avons reçu la confirmation de 3 subventions, qui nous permettront de poursuivre le développement de notre beau sport et alléger la charge monétaire reliée au fonctionnement opérationnel.

Je veux aussi souligner la qualité des personnes qui m'entourent sur le C.A., toutes les personnes présentes mettent leur expérience, leur connaissance, leur temps gratuitement pour maintenir et faire progresser notre organisme. UN GROS MERCI

Et pour finir, je tiens à remercier les bénévoles qui s'occupent si généreusement de nos ligues. Ils contribuent à animer et soutenir nos activités. MERCI.

Je souhaite au prochain conseil d'administration une saison 2025 éclatante et ensoleillée.

Bonne saison à tous!

Josée Grondin, Présidente de Tennis Granby



ANNEXE 2

RÉSOLUTION 20250122 DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ADOPTANT LA

MODIFICATION DE L'ARTICLE 22 DES STATUTS ET RÈGLEMENTS

Extrait d'un procès-verbal de Tennis Granby du 22 janvier 2025

ATTENDU QUE la Ville de Granby, dans le cadre de notre demande d'accréditation, suggère fortement d'ajouter des critères de sélection pour les administrateurs,

ATTENDU QUE le conseil d'administration et les employés doivent se soumettre à une vérification judiciaire,

RÉSOLUTION

Il est dûment proposé par Claire Massicotte, appuyé par Marc Zaïla, de modifier l'article comme suit :

Article 22. ÉLIGIBILITÉ

Tout membre régulier peut être élu au conseil d'administration, à condition de répondre aux critères suivants et les maintenir :

- Ne pas être sous tutelle ou curatelle
- Ne pas être faillis ou interdits par jugement,
- Ne pas avoir de dossier criminel lié à des infractions telles que le vol, la fraude ou toute autre activité mettant la clientèle à risque.

Les administrateurs sortant de charge sont rééligibles.

LA RÉSOLUTION 20250122 EST ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

Rédigée et signée à Granby, le 23 janvier 2025.

Josée Grondin, présidente du conseil d'administration



ANNEXE 3

RATIFICATION DES ACTES DES ADMINISTRATEUR(TRICE)S

Chaque année, le conseil d'administration de Tennis Granby demande à son Assemblée générale annuelle la ratification des actes des administrateurs sur le travail effectué par les membres du conseil d'administration durant l'année. Le document intitulé « Déclaration de la direction » qui fait état de certains actes, est présenté à l'Assemblée.

DÉCLARATION DE LA DIRECTION

Je soussigné, Josée Grondin, administratrice de Tennis Granby confirme, par la présente, au meilleur de ma connaissance, que :

1. les administrateur(ric)e)s ont agi avec honnêteté et bonne foi dans le meilleur intérêt de ses membres;
2. les administrateurs ont appliqué avec diligence leurs compétences, leur expertise, leur formation et leur intelligence dans le cadre de leurs fonctions pour prendre des décisions de gestion raisonnables ;
3. l'organisme n'a aucun arrérage soit en retenant ou en remettant à l'agence gouvernementale concernée tout montant requis à être retenu ou remis par l'organisme notamment en vertu des lois qui le concernent ;
4. l'organisme a souscrit et maintient en vigueur une assurance responsabilité couvrant adéquatement les administrateurs de l'organisme.

Fait à Québec ce 24 avril de l'an 2025

Josée Grondin, administratrice



ANNEXE 4

Processus d'élection 2025:

Élection des membres du CA

Article 25. ÉLECTION

Les administrateurs, dont la durée du mandat vient à échéance, sont élus chaque année par les membres réguliers soit : trois (3) administrateurs aux années impaires et quatre (4) administrateurs les années paires. Les administrateurs sont élus au cours de l'assemblée annuelle selon la procédure d'élection décrite ci-après.

Pour cette année les postes en élections pour un mandat de 2 ans sont :

Poste 5 : Pierre Larouche

Poste 6 : Marc Zaïla

Poste 7 : Francine Massé

Poursuite du mandat pour 1 an :

Poste 1 : Richard Trudel

Poste 2 : Claire Massicotte

Poste 3 : Josée Grondin

Poste 4 : Stéphane Champagne

Les mises en candidatures sont terminées.

Les personnes nommées acceptent leur candidature.

Toutes les personnes nommées sont élues à l'unanimité

Poste 1 : Richard Trudel

Poste 2 : Claire Massicotte

Poste 3 : Josée Grondin

Poste 4 : Stéphane Champagne

Poste 5 : Pierre Larouche

Poste 6 : Marc Zaïla

Poste 7 : Francine Massé